

Brunehaut, le 15 décembre 2012.

Communiqué de presse

La Conférence des Bourgmestres de Wallonie picarde : Plus que jamais l'affirmation d'une volonté et d'une ambition communes

Ce samedi 15 décembre, les premiers citoyens de Wallonie picarde étaient réunis à Brunehaut pour la première Conférence des Bourgmestres de la nouvelle mandature communale. L'occasion pour les maïeurs de dresser le bilan de la mandature qui vient de s'achever et de se pencher sur un dossier actuellement sur la table des communes : la révision du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER).



Quatre années au service de la dynamique territoriale

Lancée officiellement le 6 septembre 2008, la Conférence des Bourgmestres s'est réunie à sept reprises au cours de la précédente mandature communale. Lieu politique informel, elle a permis aux dirigeants des communes inscrites dans la dynamique territoriale Wallonie picarde de confronter leurs opinions, de débattre des stratégies à adopter et surtout, d'affirmer une volonté et une ambition communes pour leur région. Finances, sécurité, aménagement du territoire, ..., la palette des thématiques abordées n'a pas manqué de variété. Un dénominateur commun a toutefois guidé les discussions : le citoyen. Car, in fine, qu'il s'agisse de l'organisation des services de secours, de la coopération entre les zones de police ou encore de la détermination des noyaux d'habitat, l'objectif reste la meilleure prise en compte des préoccupations citoyennes. C'est dans cette optique, d'ailleurs, que les Bourgmestres de Wallonie picarde avaient signé, il y a un peu plus d'un an, une motion en faveur du maintien des liaisons ferroviaires transfrontalières. Ces aspects transfrontaliers, inhérents à la situation géographique de la Wallonie picarde, ont d'ailleurs occupé une large place dans les débats. Plusieurs Bourgmestres du territoire ont ainsi participé à la Conférence des Maires et Bourgmestres de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai afin de discuter des projets et travaux en cours et d'instaurer un dialogue constructif entre l'Eurométropole et les autorités locales.

Dès demain, le travail continue

Alors que les missions dévolues aux autorités locales ne cessent de s'étoffer, la réflexion sur bon nombre de matières (la mobilité en est un excellent exemple) ne peut pertinemment plus se mener uniquement à l'échelle d'une commune. A l'heure où l'enseignement s'envisage au niveau des bassins scolaires et la santé à celui des bassins de soins, les mandataires se doivent de dépasser les individualités communales pour aller à la rencontre des besoins de l'ensemble des habitants du territoire. Un défi que contribuera à relever la Conférence des Bourgmestres aidée par l'autre fer de lance de la dynamique territoriale, le Conseil de développement de Wallonie picarde. Hasard du calendrier, le renouvellement du Conseil de développement correspond, à peu de chose près, à celui de la Conférence des Bourgmestres. D'ici la fin de l'année, un appel à candidatures sera lancé auprès de la société civile et des fédérations de partis pour la constitution des différents collèges qui composeront la mandature 2013-2016. Une mandature qui débutera officiellement en mars 2013 et dont l'un des temps forts sera l'actualisation du Projet de Territoire Wallonie picarde 2025. Ce document de référence, véritable feuille de route du développement de la Wallonie picarde, sera adapté en fonction des résultats de l'évaluation menée à l'occasion du renouvellement mais aussi, et surtout, des stratégies de développement dans lesquelles la Wallonie picarde se doit de s'intégrer : le plan Marschall 2. Vert, le plan Horizon 2022, la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens sans oublier les programmes stratégiques transversaux des communes du territoire.

Le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) : Une vision pour le territoire à l'horizon 2040

Elaboré en 1999, le SDER est un instrument de conception et de stratégie du développement du territoire wallon. S'agissant d'habitat, de cadre de vie, de déplacements, d'implantation d'activités, ou encore d'urbanisme, les autorités locales et régionales y trouvent une aide efficace à la prise de décision. Sans remettre en cause la pertinence de l'outil, le Gouvernement wallon a néanmoins décidé de sa révision et ce, pour coller au plus près des nouvelles réalités. Basée sur un processus largement participatif, la démarche a d'ores et déjà permis de déboucher sur la définition d'objectifs prioritaires constituant une véritable vision pour le territoire wallon à l'horizon 2040. A ce stade, il s'agit encore de propositions devant être affinées sur base, notamment, de l'avis des nouveaux Conseils communaux attendu pour la mi-janvier 2013. Afin de guider leurs réflexions, les Bourgmestres ont tenu à entendre Michel Dachelet, Chef de Cabinet adjoint du Ministre Henry et Bertrand Ippersiel de l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable.

Le financement de Notélé s'invite aux discussions

En proie à des difficultés financières, Notélé vit des heures difficiles. Une situation que son Directeur, Jean-Pierre Winberg, est venu exposer aux Bourgmestres. Message reçu pour les participants qui ont tenu à réaffirmer leur confiance à l'égard de la chaîne régionale. Pour tenter d'enrayer l'hémorragie, une aide financière de 400.000 euros devrait être accordée en 2013. Cette somme proviendrait, en grande partie, de l'abandon par les communes affiliées à IDETA des dividendes au profit de Notélé. L'Intercommunale IEG apporterait, quant à elle, le complément équivalant à 25% du montant. Il s'agit ici d'une solution ponctuelle dans l'attente d'une décision structurelle. Cette dernière devrait émerger de la task force qui sera prochainement mis en place. Composée d'experts de l'audiovisuel indépendants, cette task force sera chargée d'explorer les pistes de financement alternatif, d'examiner les possibilités de renforcement des partenariats public-privé et de redéfinir clairement, en concertation avec les communes, les missions dévolues à Notélé.